Archives Pas-de-Calais

Archives départementales du Pas-de-Calais -
1r_9355 - Lecoutre Jean Marie Eugène Emile - 1917 - 939 - Vue 593/688

Fiche N 7 JUIN 102

N° 1001 de la Nomenclature générale.

Lecoutre

Nom : Lecoutre

Prénoms : Jean Marie Eugène Emile Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 939

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 6 Janvier 1897, à Hersin-Coupigny, canton d'Houdain, département d P. de C., résidant à Marquise, canton d Marquise, département d P. de C., profession d manœuvre

Fils d Joseph et d Louise Félicie, domiciliés à Marquise, canton d Marquise, département d P. de C.

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain clair — Visage rond
Yeux gris — Renseignements physionomiques complémentaires.
Front : Inclinaison — Hauteur moyenne — Largeur
Nez : Dos — Base — Hauteur petit — Saillie — Largeur
Taille : 1 m. 66 centim. — Taille rectifiée : 1 m. cent.
Marques particulières.

Degré d'instruction : 0

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 101 de la liste du canton d Marquise
Classé dans la 1re partie de la liste en 1916 pr faiblesse
Classé dans la 1re partie de la liste en 1916.
Certificat de bonne conduite : Accordé

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 164e Rég t d'Infanterie à compter
du Octobre 19 , arrivé au corps le 8 Août Octobre 1916
Immatriculé sous le N° 10859 Soldat de 2e classe le dit jour
Passé au 6e Rég t d'Infanterie le 17 Février 1917
Passé au 6e Régt d'Infanterie embarqué le 15 Octobre 1917
Blessé le 4 Janvier à Ste Agnan, interné à Darmstadt. Rapatrié le 9 Décembre 1918. Passé au 8e Régt d'Infanterie le 12 Janvier 1919.
Mis en congé illimité de démobilisation le 10 Septembre 1919, 9e échelon n° 11163 sous le 8e régt d'Infanterie. Le retire à Marduel Pas de Calais
Réaffecté dans la réserve le 1er Juin 1921 au 88e Régt d'artillerie lourde
(1) Grâce de 15.1.19 par jugement du 1.11.19 au 23.11.19 inclus
88e Reg t d'artie et affecté au 190e Rég t d'Artie le 1er avril 1923 réaffecté au 88e Reg t d'artie et affecté au 190e R.A. et affecté le 1er Janvier 1926 au 25e B.O.A. Classé dans l'affectation spéciale au titre des mines du Nord comme mineur du fond
Passé dans l'affectation spéciale le 13 août 1929.
Versé au 8e B.O.A. le 11 août 1930.

Entré à l'Hop. compl. à Limoges pour hernie le 17-10-1917 sorti le 21-11-1917. En permission jusqu'au 11-12-1917 Rejoint le 7e Cie du 9e Reg t d'Inf e aux armées le 15-12-1917 Passé à la 3e Cie Ouvriers Artillerie (Plan C) le 1er Mai 1931. Passé par nivellement au C M génie 3 le 15 Avril 1935. Classé dans l'affectation spéciale comme conducteur d'appareils le 6-2-36 au titre de la Société anonyme l'aéronautique de Liévin. Passé d'office au Bataillon de Génie de Versailles le 15-6-36 Bataillon

CORPS D'AFFECTATION.

		NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	164e Reg t d'Infanterie		10859
	9e Reg t d'Infanterie		11442
	8e Rég t d'Infanterie Colonial		11266
	8e Régt d'Infanterie		25 Mai
	88e Reg t d'artie lourde		
	190e Reg t d'artie.		
	25e Bon aux. d'artie		
	6e Bon d'ouv d'Artie		
	1 de Cie d'ouvriers auxiliaires		
	CM Génie 3		
Disponibilité et réserve de l'armée active.			
Armée territoriale et sa réserve.			

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	DOMICILE. RÉSIDENCE.
10.6.37	Avion	Arras	R.
rue Albert Dupleyez			
29-8-1931	Avion	Arras	A.
Bard de	Sens derrière	le Jardin Public	
29-10-1931	Liévin	Béthune	R.
rue du	1er Mai (1 n°)		
5-1-1932	Avion	Arras	R.
36 rue Albert	Dupleyez 9e de	Bétheune	dit
1-4-36		Béthune	D.
Actuellement	le 22-6-45	Celles P de C	

CAMPAGNES.

et l'allemande : du 8 août 1916
au 10 Déc 1919

Intérieur : du 8-8-1916 au 14-12-1917
Aux armées : du 15-12-1917 au 15-1-1918
Ambulance : du 15-1-1918 au 22-1-1918
Aux armées : du 22-1-1918 au 20-2-1918
En captivité : du 20-2-1918 au 9-12-1918
Intérieur : du 10-12-1918 au 10-9-1919

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve : 1re dans l , du au ; 2e dans l , du au ; Supplémentaires dans l , du au
Armée territoriale : 1re dans l , du au ; Supplémentaires dans l , du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication : Du au ; Du au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Toute réutilisation d'information publique doit faire l'objet d'une demande de réutilisation auprès des Archives départementales du Pas-de-Calais - Date d'édition : 03/10/2018